

L'HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

PREMIÈRE PARTIE.

COMPAGNIES MARCHANDES

QUI OBTIENNENT LE MONOPOLE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-FRANCE, A
CONDITION D'ETABLIR A LEURS FRAIS DES COLONIES DANS CE PAYS
ET D'Y PORTER LA FOI CATHOLIQUE.

Les tentatives faites sous Henri II et sous Charles IX pour l'établissement d'une colonie, d'abord au Brésil, puis dans la Floride, avaient fait perdre de vue aux Français le Canada. Néanmoins, les Normands, les Bretons, et d'autres qui fréquentaient depuis longtemps les bancs de Terre-Neuve et les environs de l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, ne cessaient pas de s'y rendre, comme auparavant, pour la pêche de la morue et celle de la baleine. Quelques-uns même avaient insensiblement lié commerce avec les naturels du pays, et la traite des pelleteries était devenue un objet de lucre, que l'amour de la nouveauté et la facilité de ce trafic firent préférer à la pêche, et qui métamorphosa plusieurs de nos matelots en marchands. Pour la commodité des sauvages, ils allaient trafiquer avec eux au port de Tadoussac, qui devint ainsi comme le marché public de cette sorte de commerce. Là, ils faisaient l'échange de nos marchandises d'Europe contre diverses fourrures, telles que des peaux d'orignaux, de loups-cerviers, de renards, de loutres, de martres, de blaireaux, de rats musqués : mais principalement de castors, en quoi consistait leur principal gain. En échange, ils donnaient aux sauvages des fers de flèches, des aleines, des épées, des haches, des tranchets pour rompre la glace l'hiver, des couteaux, des chaudières ; comme aussi des capots, des couvertures, des bonnets, des chapeaux, des chemises, des draps ; enfin, du blé d'Inde, des pois, du biscuit ou de la galette, du pétun, des pruneaux, des raisins secs. C'était vers la fin du printemps, ou au commencement de l'été, que les marchands se rendaient ainsi, chaque année, à Tadoussac ; et l'année 1610, plusieurs y étant arrivés dès le 19 de mai, Champlain, qui était présent, rapporte que, d'après le témoignage des sauvages les plus âgés, aucun navire n'était arrivé de si bonne heure depuis plus de soixante ans ; ce qui montre qu'après Jacques Cartier ce commerce n'avait point été interrompu.